

## Syndicats à vocation sportive

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	dont communes du 41	Population statistique en 2016	Modifications de périmètre depuis la création
01	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Région de <b>Marchenoir</b>	1984	9	9	2 584	+ Concriers (1986), Lorges, Saint-Léonard-en-Beauce (1987) - Talcy (2009)
02	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative de <b>Villetrun</b> , Coulommiers-la-Tour, Rocé et Faye	1969	4	4	1 341	
03	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Chauvinière (siège à <b>Selommes</b> )	1988	5	5	1 650	
04	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de <b>Maves</b> , Villexanton	1986	2	2	857	
05	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative des Trois Maillets (siège à <b>Avaray</b> )	1984	2	2	1 021	
06	Syndicat Val du Beuvron	1993	4	4	5 721	+ Cormeray et Seur (2008)

# Syndicats à Vocation Sportive



- 01 : Syndicat intercommunal à vocation sportive de la région de Marchenoir
- 02 : Syndicat intercommunal à vocation sportive et éducative de Villetrun, Coulommiers-la-Tours, Rocé et Faye
- 03 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Chauvinière
- 04 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de Maves, Villexanton
- 05 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative des Trois Maillets
- 06 : Syndicat Val du Beuvron

— Limite de syndicat  
— Limite départementale

*D'après source : Arrêtés préfectoraux - situation au 1/1/19*